

MAIRIE DE RUNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, le vendredi 10 juillet à 18h30, sous la présidence de Monsieur Yvon LE BIANIC, Maire.

Présents : Yvon LE BIANIC, Erwan ELIES, Anne AMOR, Serge RICHARD, Christophe LE BIHAN, Marie Christine LE ROUX, Erwan LE BOZEC, Julie BURGAUD, Yvon LE FRIEC, Mathieu LE DANTEC, Patricia ROUAULT

Absent excusé : -

Nbre de conseillers : 11

Présents : 11

Votants : 11

Date de la convocation : 2 juillet 2020

Nombre de pouvoir : 0

Secrétaire : Patricia Rouault

Objet : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

M. Yvon Le Bianic est élu délégué titulaire.

Sont élus délégués suppléants : M. Erwan Eliès, Mme Anne Amor et Mme Marie Christine Le Roux.

Le PV de la désignation des délégués est annexé au registre des délibérations.

Objet : Formation des commissions

Monsieur le maire propose la création des commissions suivantes avec pour membres l'ensemble du conseil municipal :

Commission aménagement :

Urbanisme
Voirie Bâtiment
Patrimoine
Environnement
Chemins de randonnée

Commission des affaires sociales et des solidarités :

Affaires sociales
Subventions associations

Commission vie communale, communication, économie et développement :

Bulletin communal
Guide touristique
Bibliothèque

Après délibération, le conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention

ACCEPTE la création des commissions suivantes avec pour membres l'ensemble du conseil municipal :

| |
|---|
| Commission aménagement : Urbanisme Voirie Bâtiment Patrimoine Environnement Chemins de randonnée |
| Commission des affaires sociales et des solidarités : Affaires sociales Subventions associations |
| Commission vie communale, communication, économie et développement : Bulletin communal Guide touristique Bibliothèque |

Objet : Commission extra communale d'actions sociales

M. le Maire propose la création d'une commission extra communale d'actions sociales. Cette commission sera composée de 5 personnes élues et de 5 personnes non élues.

Après délibération, le conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention

ACCEPTE la création des commissions suivantes avec pour membres 5 personnes élues et 5 personnes non élues :

Yvon Le Bianic

Anne Amor

Patricia Rouault

Marie Christine Le Roux

Christophe Le Bihan

Anne Marie Meuric

Muriel Chambonneau

Odile Briand

Anne Le Bianic

Monique Dubourg

AUTORISE M. Le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Objet : Désignations des délégations extérieures :

Monsieur le maire donne lecture des délégations extérieures.

Après délibérations, le conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention,

NOMME les personnes suivantes aux délégations extérieures :

| | |
|--|---|
| SDE (Syndicat départemental d'Énergie) | 1 délégué : Yvon Le Bianic 1 suppléant : Erwan Eliès |
| CPRB (Commune du Patrimoine Rural de Bretagne) | 2 délégués : Serge Richard et Julie Burgaud 1 suppléant : Erwan Le Bozec |
| ASAD (Association service d'aide à domicile) | 1 délégué : Anne Amor 1 suppléant : Patricia Rouault |
| Correspondant défense | 1 délégué : Serge Richard |
| Correspondant EDF enedis | 1 délégué : Yvon Le Bianic |
| CNAS (Comité national d'action sociale) | 1 élu : Mathieu Le Dantec 1 agent : Carine Guillosoou |
| Commission électorale | 1 conseiller municipal : Patricia Rouault |

AUTORISE M. Le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

M. Mathieu Le Dantec quitte la réunion pour raisons personnelles

Objet : Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur le maire donne lecture du courrier reçu de la Dgfiip concernant le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).

Cette commission est composée :
Du maire, président de la commission
De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional / départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune.

Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal

PROPOSE les commissaires suivants pour siéger à la commission communale des impôts directs :

| Titulaires : | Suppléants : |
|---------------------|-------------------------|
| Erwan Eliès | Marie Christine Le Roux |
| Christophe Le Bihan | Mathieu Le Dantec |
| Jacqueline Bideau | Pierrette Boucher |
| Delphine Larvor | Jean Pierre Le Bihan |
| Julie Burgaud | Patricia Rouault |
| Erwan Le Bozec | Odile Briand |
| Joël Le Jean | Pierre Le Touzet |
| Bernard Manchec | René Dubourg |
| Anne Amor | Marie Laure Forest |
| Yvon Le Fricc | Gwenaëlle Gil |
| Anne Rouzault | Bertrand Eon |
| Mélanie Drieu | Serge Richard |

AUTORISE M. Le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Objet : Questions et informations diverses

⊙ Questionnaire à destination des habitants

Mme Anne Amor présente aux conseillers municipaux un questionnaire à destination des habitants. Elle demande aux membres du conseil municipal de le lire et de le commenter.

Le conseil municipal approuve le principe de ce questionnaire.

⊙ Proposition de création d'un site internet

Mme Anne Amor propose la création d'un site internet pour la commune de Runan.

Elle indique qu'un hébergeur est indispensable pour accueillir ce site au coût de 90 € par an plus 8 € pour le nom de domaine, runan.fr ou 40 € pour runan.bzh.

⊙ Spectacle équestre

Mme Anne Amor indique que le dossier de financement d'un spectacle équestre a été déposé au conseil départemental.

Ce spectacle se compose de $\frac{3}{4}$ heure de prestation et sera assuré par la compagnie les tisseurs de brume pour un coût total de 1100 € plus les frais de repas. Le dossier déposé demande une subvention à hauteur de 800 €.

Les dates proposées sont le vendredi 28 août en soirée ou le samedi 29 août dans l'après-midi.

Le conseil municipal approuve l'idée du spectacle équestre. Les règles de distanciation physique en vigueur à la date du spectacle seront respectées.

Le conseil municipal précise que ce spectacle sera validé qu'après accord de la subvention par le conseil départemental.

La date retenue est le vendredi 28 août en soirée.

M. Erwan Le Bozec propose l'idée d'organiser un autre spectacle (avant ou après) cette prestation.

Yvon LE BIANIC

Erwan Eliès

Anne AMOR

Serge RICHARD

*Christophe LE
BIHAN*

*Marie Christine LE
ROUX*

Erwan LE BOZEC

Julie BURGAUD

Yvon LE FRIEC

Mathieu LE DANTEC

Patricia ROUAULT